



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud - Commune de La Sarraz - Fondation du château de La Sarraz

Château de La Sarraz: le Canton et la commune concrétisent leur engagement par une subvention

Sur la base du plan d'investissement et de développement présenté par la Fondation du château de La Sarraz, le canton de Vaud et la commune de La Sarraz ont décidé de soutenir les efforts entrepris par une subvention exceptionnelle et unique de 800'000 francs chacun. Ce soutien financier permettra d'assurer une plus large ouverture du château au public et la mise en valeur de ses collections.

Conscient de la qualité patrimoniale d'un site d'importance cantonale et nationale, le Conseil d'Etat et les autorités communales de La Sarraz s'étaient engagés à l'automne 2015 à participer à la recherche d'une solution pour pérenniser l'exploitation du château et de ses collections reconnus par le label Patrimoine européen.

A la suite de cet engagement, la Fondation du château de La Sarraz a repris durant l'été 2016 l'ensemble des activités de l'Association des amis du château et travaillé à un plan de relance. Celui-ci prévoit un investissement de 2,5 millions afin, principalement, d'assainir les menuiseries extérieures et de consolider les murs de soutènement. Dans ce contexte, la Fondation envisage d'ouvrir partiellement le château dès ce printemps et de développer la location de salles, principale ressource d'exploitation. Parallèlement, la Fondation procédera au développement et à l'extension du parcours de visite pour rendre le site plus attractif encore et augmenter sensiblement le nombre de visiteurs.

La subvention cantonale exceptionnelle et unique de 800'000 francs, allouée par les trois départements en charge du patrimoine, de la culture et de l'économie, sera versée en quatre tranches jusqu'en 2020. Le don à fonds perdus de la commune de La Sarraz, du même montant, sera versé en trois tranches, dès cette année. Les deux collectivités espèrent que leur soutien ouvrira la porte à d'autres partenariats publics et privés, et permettra à la Fondation de réaliser des projets qui feront rayonner durablement ce site. Les personnes privées et les entreprises pourront également montrer leur attachement au château par le biais de l'Association de soutien créée en décembre dernier.

Lausanne, le 09 mars 2017

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures, 021 316 20 01;
Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture,
021 316 30 01; Philippe Leuba, chef du Département de l'économie et du sport, 021 316 60 01;
Daniel Develey, vice-syndic de la commune de La Sarraz , 079 658 19 51; Cristelle Burlot,
responsable communication de la Fondation du château de La Sarraz, 079 249 74 38